

Nuisances aériennes

Impact du bruit des avions sur les valeurs immobilières et la mobilité résidentielle des ménages

Afin d'objectiver l'impact du trafic aérien sur les valeurs immobilières et les parcours résidentiels, une thèse a été initiée en 2010 à l'Université de Cergy-Pontoise suite à la commande des élus de Ville et Aéroport. La finalité opérationnelle de celle-ci est de créer sur chaque territoire aéroportuaire concerné un observatoire des valeurs immobilières et des parcours résidentiels.

Dans le cadre de cette étude, des enquêtes auprès des maires des communes concernées par le Plan d'Exposition au Bruit (PEB) des aéroports de Paris-CDG, Paris-Orly, Lyon Saint-Exupéry et Toulouse-Blagnac ont été lancées et un questionnaire a été réalisé. Vous pouvez le télécharger sur le lien suivant :

Merci de nous renvoyer ce questionnaire complété par email sur contact@villaeroport.org ou par courrier (Association Ville et Aéroport, Hôtel de Ville, 66 rue de Paris, 95500 GONESSE).

Ville et Aéroport diffusera prochainement les résultats de cette enquête auprès des élus.